



INSCRIPTION AU STAGE DE DANSE DE VOIRON DU 11 AU 16 AOÛT 2019

Le stage s'adresse à des danseurs, **âgés d'au moins 13 ans**, pouvant attester d' 1 à 2 années minimum de pratique régulière de la danse.

Nom : _____ Prénom : _____

Age à la date du stage : _____ ans (*mineurs, voir art. 12 du règlement intérieur*)

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____

Tél. : _____ Mail : _____ @ _____

JE SOUHAITE UNE FACTURE :

Nom ou Structure : _____

Adresse de facturation : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____

Pour être validée, l'inscription doit être envoyée par courrier et contenir :

- L'inscription dûment et lisiblement complétée avec **mon justificatif** (*si tarif spécial*)
- **2 photos d'identité** récentes (1 seule si vous prenez un forfait)
- **Le planning indiquant les cours que vous envisagez de suivre**
- **L'autorisation parentale** (*pour les mineurs*)
- **1 chèque d'arrhes de 30 % du Total* à l'ordre de TSF**
*Cours + hébergement (*si réservation sur le Domaine*)



Paiements étrangers : par mandat postal ou virement
Si paiement par chèque étranger, rajouter 15 € forfaitaire.

Le tarif préférentiel sera appliqué pour les dossiers complets reçus par la poste, jusqu'au 10 juillet, cachet de la poste faisant fois.

Signature du stagiaire (ou responsable légal) :

"J'accepte les conditions du règlement intérieur "

RETOURNER LE TOUT A :

TREPLIN SPORT FORMATION

Stage de Danse

Campus la Brunerie

180 boulevard de Charavines

38500 VOIRON

Tél. : 04.76.67.04.05 ou 06.17.69.13.83

mail : contact@treplindanse.fr

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION - Merci de ne rien inscrire

Date de réception :

COURS :

F / 15 / 10 / 5

€

HEBERGEMENT :

€

Arrhes : (*cours + hébergement*)

€

Chèque / Espèces / CV / VIR

Elève de :

TOTAL DU :

€

SOLDE :

€

N° Chambre :

Chèque / Espèces / CV / CB

PHOTO

TARIFS 2019

Tarifs préférentiels
jusqu'au 10 juillet !

Je m'inscris pour :

	Avant le 10/07	Après le 10/07
Forfait	395 € <input type="checkbox"/>	446 € <input type="checkbox"/>
Carte 15 cours	305 € <input type="checkbox"/>	351 € <input type="checkbox"/>
Carte 10 cours	247 € <input type="checkbox"/>	283 € <input type="checkbox"/>
Carte 5 cours	152 € <input type="checkbox"/>	152 € <input type="checkbox"/>

TOTAL DU : _____ €, arrhes de 30% soit _____ €

Je suis étudiant(e) dans un autre domaine que la danse ou demandeur d'emploi, je bénéficie d'une remise de 10 % sur mes cours. (les lycéens ne sont pas sous le statut d'étudiant)

Je m'inscris pour :

	Avant le 10/07	Après le 10/07
Forfait	356 € <input type="checkbox"/>	402 € <input type="checkbox"/>
Carte 15 cours	275 € <input type="checkbox"/>	316 € <input type="checkbox"/>
Carte 10 cours	222 € <input type="checkbox"/>	255 € <input type="checkbox"/>
Carte 5 cours	137 € <input type="checkbox"/>	137 € <input type="checkbox"/>

TOTAL DU : _____ €, arrhes de 30% soit _____ €

Joindre un justificatif de moins de 3 mois, sans quoi nous n'appliquerons pas le tarif. (copie carte d'étudiant, copie carte demandeur emploi)

Je suis étudiant(e) en D.E. danse (Diplôme d'Etat), élève de conservatoire, danseur d'opéra ou C.C.N.

Je bénéficie d'un tarif spécial "le forfait au prix de la carte 10 cours" soit :

	Avant le 10/07	Après le 10/07
Forfait	247 € <input type="checkbox"/>	283 € <input type="checkbox"/>

TOTAL DU : _____ €, arrhes de 30% soit _____ €

Joindre un justificatif de moins de 3 mois, sans quoi nous n'appliquerons pas le tarif. (attestation d'inscription dans une école de formation)

Je suis Professeur de danse, j'accompagne des élèves et bénéficie d'une remise de 10% par élève sur mes cours.

J'accompagne _____ élèves, dont les fiches d'inscriptions sont jointes à cet envoi (obligatoire pour être validé et bénéficier de la remise correspondante, remise limitée à 10 élèves).

Remise non valable pour les élèves inscrits pour 5 cours ou bénéficiant du tarif "étudiant D.E. danse..."

Cette remise est personnelle et ne peut être cédée pour tout ou partie à une tierce personne, ni reportée sur un autre stage. Elle ne peut donner lieu à un remboursement ou toute autre contrepartie financière ou non.

Je m'inscris pour :

	Avant le 10/07	Après le 10/07
Forfait	395 € <input type="checkbox"/>	446 € <input type="checkbox"/>
Carte 15 cours	305 € <input type="checkbox"/>	351 € <input type="checkbox"/>
Carte 10 cours	247 € <input type="checkbox"/>	283 € <input type="checkbox"/>
Carte 5 cours	152 € <input type="checkbox"/>	152 € <input type="checkbox"/>

J'accompagne :

TOTAL : _____ €

Ma remise : - _____ €

TOTAL DU : _____ €

Délai de rétractation - Modification - Annulation - Interruption du stage

Voir article N° 1 du règlement intérieur



PLANNING DES COURS 2019

*Veillez entourer ou surligner les cours que vous souhaitez suivre.
(Vous restez libre de changer lors du stage)*

Salles	9h15 10h40	11h00 12h25	13h25 14h50	15h10 16h35	16h55 18h20
SALLE DE DANSE	Alain GRUTTADAURIA Jazz Moyen	Valérie SCANNELLA Classique moyen	Valérie SCANNELLA Classique Avancé		Jonathan SANCHEZ Contemporain Avancé
SALLE DE COMBAT	Jonathan SANCHEZ Contemporain Moyen	Justine MAROUZE Contemporain Enfant		Roberta FONTANA Jazz Enfant	Wayne BARBASTE Jazz Moyen
GYMNASE MC KINLEY	Valérie SCANNELLA Barre à terre	Roberta FONTANA Jazz Moyen	Wayne BARBASTE Jazz Avancé	Alain GRUTTADAURIA Jazz Avancé	Julie SICARD Jazz Avancé
HALLE CHAMECHAUDE	Roberta FONTANA Jazz Avancé	Bruno CAPRIOLI Jazz Avancé	Bruno CAPRIOLI Jazz Moyen	Nadine GERSPACHER Contemporain Moyen	Corinne LANSELLE Contemporain Moyen
HALLE KILIMAND- JARO		Nadine GERSPACHER Contemporain Avancé	Corinne LANSELLE Contemporain Avancé	Julie SICARD Jazz Moyen	

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père, mère, tuteur légal (*barrer les mentions inutiles*)
de, né(e) le __ / __ / ____, demeurant à

..... ;
certifie détenir l'autorité parentale le (la) concernant et l'autorise à participer au Stage International de Danse de Voiron organisé
par TREMPLIN SPORT FORMATION **du 11 au 16 août 2019 inclus.**

Je décharge TSF de toutes responsabilités le (la) concernant.

J'autorise TSF à prendre toutes mesures utiles, y compris intervention médicale, hospitalisation.

Je précise ci-après tout traitement, problème ou allergie auxquels mon fils - ma fille pourrait être sujet(e) :

.....
.....
.....

N° de téléphone de la ou des personne(s) à prévenir en cas d'urgence : (*Nom + tél.*)

-
-

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intérieur et en accepte les termes. En conséquence, j'accepte
que TSF utilise l'image de mon fils - ma fille dans le cadre de sa communication.

Fait à, le __ / __ / 2019

Signature :

1 - MODIFICATION / ANNULATION / INTERRUPTION :**Conditions :**

Toute annulation et modification doit être faite obligatoirement par écrit : mail, fax, courrier (cachet de la poste faisant foi).

a/ Délais de rétractation : 10 jours à compter de la signature du contrat, remboursement total des arrhes, sauf si cette annulation intervient après le 01 août 2019 minuit, cachet de la poste faisant foi, dans ce cas aucun remboursement ne sera effectué.

b/ Modification :

- **Avant le 01 août**, toute diminution de formule cours doit être demandée par écrit et motivée. Toute augmentation se fera sous réserve du règlement de la différence.

- **Après le 01 août**, seules les augmentations seront acceptées (ex. carte de 15 cours transformée en forfait).

c/ Passé le délai de rétractation :

TSF conserve le montant des arrhes versées, quelque soit la cause de l'annulation, médical ou non, justifié ou non.

d/ Interruption du stage :

Aucun remboursement ne sera possible, tout stage commencé est dû.

2 - CHOIX DES COURS : Chaque stagiaire est libre de choisir le professeur avec lequel il souhaite travailler, ainsi que les niveaux qu'il désire suivre. Cependant si un professeur juge qu'un stagiaire est d'un niveau trop faible, il peut lui demander de changer de cours.

3 - CONTRÔLE DES COURS : Au début de chaque cours il est demandé aux stagiaires de présenter leur bracelet ou carte de cours à l'entrée de la salle. Ces cartes sont individuelles et doivent être munies d'une photo récente. Tout stagiaire présentant une carte ou un bracelet non conforme se verra refuser l'entrée en cours. Tout cours commencé est dû. A la fin de chaque cours, il est demandé à tous les stagiaires de sortir de la salle afin de procéder au contrôle du cours suivant.

4 - COURS NON UTILISES :

Concernant les Forfaits : aucun remboursement de cours ne sera effectué. Concernant les cartes de cours : les cours non effectués ne seront pas remboursés, mais peuvent être compensés par un Bon d'échange.

Le "Bon d'Échange" vous sera remis en contre partie des cours non effectués, dans la limite de 5 cours et sera valable 1 an à partir de sa date d'émission. Ce bon est nominatif. Il n'a pas de valeur marchande et ne pourra pas être déduit du montant de votre carte de cours. Il viendra **en complément d'une carte de 5 cours minimum**. Il **doit être obligatoirement joint à votre fiche d'inscription**.

Les personnes en Convention de Formation ne pourront pas obtenir de "Bon d'Échange" et aucune réduction sur le montant de leur cours ne sera accordée, idem pour les gagnants de concours ainsi que les invités.

5 - TICKETS COURS : Des tickets cours seront vendus à l'unité au prix de **32 €**. Si vous souhaitez compléter une carte de cours, les tickets seront vendus au prix ci-dessous :

- vous avez une **carte 5 cours : 29 €** le cours supplémentaire
- vous avez une **carte 10 cours : 24 €** le cours supplémentaire
- vous avez une **carte 15 cours : 20 €** le cours supplémentaire

6 - PERTE OU VOL DE CARTE DE COURS Aucune carte ne sera remboursée ou échangée.

7 - VOL D'EFFETS PERSONNELS : TSF n'est pas responsable en cas de vol d'objet personnel des stagiaires. Il est donc vivement recommandé de ne pas apporter d'objet de valeur et de faire preuve de vigilance.

8 - RESPONSABILITE : La responsabilité de TSF ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel, causé ou subit par toutes personnes, stagiaires ou accompagnants, tant lors des cours, des animations, spectacles, etc... qu'au cours des déplacements occasionnés par le stage. Chaque stagiaire doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile personnelle.

9 - DEFENSE DE FUMER : Il est rappelé qu'il est formellement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux de TSF : Salle de cours, secrétariat, amphithéâtre, cafétéria, chambres...

10 - CAFETERIA : Elle est gérée par le personnel de TSF. Nous vous demandons de présenter votre carte de restauration ou votre bracelet à chaque repas et de respecter les horaires d'ouverture. Les personnes en retard ne seront ni servies ni dédommagées.

11 - HEBERGEMENT : Seuls les internes sont autorisés à pénétrer dans les hébergements. Pour des raisons de sécurité il est interdit de loger des personnes en plus de celles qui sont prévues.

En cas de départ anticipé, il ne sera procédé à aucun remboursement.

12 - MINEURS : Une surveillante sera logée sur le site pour accompagner les mineurs lors des soirées et être présente la nuit. Ils devront respecter les conditions suivantes :

- avoir 13 ans minimum,
- joindre à leur inscription une autorisation parentale déchargeant TSF de toutes responsabilités
- Se rendre à l'accueil aux heures fixées par la surveillante, et signer un tableau de présence.
- Il leur sera formellement interdit de sortir du site.

13 - NUISANCES SONORES : IL EST DEMANDE A CHACUN DE S'ABSTENIR DE TOUT BRUIT ENTRE 22 H 00 & 7 H 30.

Toutes personnes nuisant au repos des autres stagiaires se verra interdire l'accès aux hébergements, et ce, sans aucun remboursement possible.

14 - PONCTUALITE : Les stagiaires sont tenus d'être présents en salle au moins 5 minutes avant le début des cours.

15 - PRISE DE NOTE : Les prises de notes sont autorisées sous réserve de l'acceptation du professeur.

16 - PHOTOS ET ENREGISTREMENT VIDEO : TSF se réserve le droit d'utiliser à titre promotionnel les photos et les vidéos réalisées par son équipe pendant le stage. Cependant, il est formellement interdit aux stagiaires de faire des photos ou des enregistrements pendant les cours.

17 - SPECTATEURS : Le stage ayant pour objectif la formation professionnelle, les cours ne sont pas ouverts au public.

Les stagiaires munis de leur carte de cours ou bracelet ont eux accès aux cours en tant que spectateurs. Ils doivent pour cela laisser entrer d'abord les personnes désirant participer aux cours, et respecter stipuleusement l'art. 16.

18 - ANIMAUX : Les animaux ne sont pas admis sur le domaine ni dans les hébergements.

19 - CIRCULATION DANS LE DOMAINE : Les stagiaires ne sont pas autorisés à circuler avec un véhicule à moteur dans le domaine. Les véhicules doivent être laissés sur le parking à l'entrée.

20- CAS DE DIFFERENT : Si une contestation n'a pas pue être réglée à l'amiable, le tribunal de Grenoble sera seul compétent pour régler le litige.